



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE



Entrée en vigueur des objectifs de développement durable le 1^{er} janvier 2016

Aperçu

Le 1^{er} janvier 2016, les 17 objectifs de développement durable du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) – que les dirigeants du monde entier ont adopté en septembre 2015 lors d'un sommet historique des Nations Unies – entreront officiellement en vigueur. Au cours des quinze prochaines années, par le biais de ces objectifs universels qui s'appliquent à tous, les pays mobiliseront leurs efforts pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, lutter contre les inégalités et faire face aux changements climatiques, tout en veillant à ce que nul ne soit laissé pour compte.

Ces objectifs de développement durable s'inscrivent dans le prolongement des avancées réalisées par le biais des [objectifs du Millénaire pour le développement](#) et visent à aller plus loin en mettant fin à toutes les formes de pauvreté. Ces nouveaux objectifs sont uniques en leur genre dans la mesure où ils invitent tous les pays à agir, qu'ils soient riches, pauvres ou à revenu intermédiaire, afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils partent du principe que l'élimination de la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies de croissance économique et traitent de toute une gamme de besoins sociaux, notamment en matière d'éducation, de santé, de protection sociale et de possibilités d'emploi, tout en s'attaquant aux changements climatiques et à la protection de l'environnement.

Bien que les objectifs de développement durable ne soient pas juridiquement contraignants, les gouvernements devraient se les approprier et créer des cadres nationaux pour la concrétisation de ces 17 objectifs. Les pays ont la responsabilité première du suivi et de l'examen des progrès obtenus dans la mise en œuvre des objectifs, qui nécessitera des méthodes de collecte de données de qualité, accessibles et rapides. Le suivi et l'examen au niveau régional se feront à partir des

analyses réalisées à l'échelon national et contribueront au suivi et à l'examen à l'échelon mondial.

Au niveau mondial, le suivi des 17 objectifs de développement durable et des 169 cibles dont ils sont assortis sera assuré au moyen d'un ensemble d'indicateurs en cours d'élaboration qui seront approuvés par la Commission de statistique à sa quarante-septième session, en mars 2016.

À partir de juillet 2016, sous les auspices du Conseil économique et social, le Forum politique de haut niveau pour le développement durable se réunira pour assurer le contrôle du suivi et de l'examen de la mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau mondial. Le Forum procédera régulièrement, de son propre chef, à l'examen des progrès obtenus à l'échelon des pays, tout en les encourageant à soumettre des rapports, en y associant des pays développés et des pays en développement ainsi que des organismes compétents du système des Nations Unies et d'autres parties prenantes. Des examens thématiques des progrès enregistrés dans la mise en œuvre des objectifs, notamment concernant des questions intersectorielles, seront également effectués.

Origines du Programme à l'horizon 2030

En septembre 2015, plus de 150 dirigeants du monde entier ont participé au Sommet des Nations Unies sur le développement durable qui s'est tenu au Siège de l'ONU, à New York, pour adopter officiellement un nouveau programme ambitieux de développement durable.

Approuvé par les 193 États Membres de l'ONU, le Programme intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » contient une Déclaration, 17 objectifs de développement durable et 169 cibles, une section sur les moyens de mise en œuvre et le Partenariat mondial revitalisé, et un cadre d'examen et de suivi.

Objectifs du Millénaire pour le développement

Les objectifs du Millénaire pour le développement, qui sont à l'origine de la campagne la plus réussie de lutte contre la pauvreté jamais tentée, serviront de tremplin pour les objectifs de développement durable.

Il y a seulement vingt ans, près de la moitié du monde en développement vivait dans une extrême pauvreté. Le nombre de personnes vivant désormais dans une extrême pauvreté a diminué de plus de la moitié, tombant de 1,9 milliard en 1990 à 836 millions en 2015. La parité des sexes à l'école primaire a été atteinte dans la plupart des pays en développement. Une plus forte proportion de filles sont maintenant scolarisées, et la représentation parlementaire des femmes a progressé au cours des 20 dernières années dans près de 90 % des 174 pays qui disposent de données.

Les progrès ont cependant été inégaux d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre, laissant apparaître des écarts importants. Des millions de personnes sont laissées de côté, en particulier les plus pauvres et celles défavorisées en raison de leur sexe, de leur âge, de leur handicap, de leur ethnie ou de leur situation géographique. Par ailleurs, les changements climatiques touchent désormais tous les pays sur tous les continents, et les populations les plus pauvres et les plus vulnérables sont les plus durement frappées.

Développement durable

Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992 qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil), le monde a tracé une nouvelle voie pour assurer le bien-être de l'humanité, celle du développement durable. La notion de développement durable présentée dans le programme Action 21 est définie comme un développement qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins.

Le nouveau programme de développement durable s'inscrit dans la ligne des documents issus du Sommet mondial pour le développement durable de 2002, du Sommet de 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio +20) et des opinions exprimées par des individus du monde entier.

Dans « L'avenir que nous voulons », document final de la Conférence Rio +20, les États Membres de l'ONU avaient convenu de constituer un groupe de travail ouvert qui serait chargé de définir un ensemble d'objectifs de développement durable. Cette décision, qui a trouvé son aboutissement en juillet 2014, est à l'origine de ce nouveau programme de développement durable à l'horizon 2030.

Objectifs de développement durable

- Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- Objectif 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- Objectif 6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables

- Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser